



Rapport

de la discussion avec les membres francophones
tenue le 7 mars 2010
à l'hôtel Holiday Inn, Plaza la Chaudière, Gatineau

Rédigé par

Carolyne Roy

Coanimatrice de la rencontre

Rapport de la discussion avec les membres francophones tenue le 7 mars 2010
à l'hôtel Holiday Inn, Plaza la Chaudière, Gatineau

Le 7 mars 2010, des membres francophones et anglophones de l'ACR se sont rassemblés pour discuter de l'amélioration des services aux membres francophones de l'association.

Voici un rapport de cette discussion.

Remarque : La mention « (ang./fr.) » signifie que l'énoncé concerne tous les membres, qu'il soient francophones ou anglophones. En jetant un rapide coup d'œil aux titres des énoncés, on s'aperçoit que la plupart des points de discussion touchent tous les membres de l'association, peu importe la langue qu'ils utilisent.

Visibilité de la communauté francophone de l'ACR : ang./fr.

Parce que le renforcement de la visibilité de l'ACR contribuera fort certainement à la reconnaissance de chacun de ses membres individuels auprès notamment, des universités et des éditeurs, les membres francophones proposent les diverses actions ci-dessous.

- Augmenter la visibilité de l'ACR francophone à l'extérieur de l'ACR, afin d'être vue et reconnue par les communautés professionnelles¹ du milieu.
 - o Établir des liens vers divers sites professionnels (représentant le domaine langagier ou non) sur le site Web de l'ACR et, en échange, voir ces sites reconnaître l'ACR et la compétence de ses membres. L'ACR est, pour ainsi dire, quasi inconnue des éditeurs, des employeurs et des entreprises qui pourraient avoir recours aux services de réviseurs dans l'ensemble de la francophonie canadienne. Bien que l'ACR soit plus connue dans la communauté anglophone du Canada, elle demeure généralement méconnue de l'ensemble de la communauté d'affaires anglophone du Canada.
- Accroître le réseau professionnel de l'ACR francophone en allant cogner aux portes des universités, par exemple, puis en tentant de trouver un moyen d'échanger avec celles-ci et d'être présente sur les campus universitaires ou, du moins, d'être connue des étudiants.
 - o Créer un échange de savoir et de publicité avec les universités et centres de formation du Canada. En contrepartie de l'affichage du logo de l'ACR sur les sites Web où sont annoncées des activités relatives à la révision, par exemple,

¹ Par communauté professionnelle, nous entendons toute institution d'enseignement (universitaire, Magistral et autres) et toute association professionnelle telles l'ATIO, l'OTTIAQ, le Bureau de la traduction, la Professional Writers of Canada, la Société canadienne d'indexation, la Canadian Society of Magazine Editors, la International Association of Business Communicators (IABC), etc.

- l'ACR annoncerait les conférences en question sur son site et accompagnerait l'annonce du logo (en hyperlien) de l'institution concernée.
- Instaurer avec ces partenaires (universités, centres professionnels, etc.) un système de promotion d'activités (conférences, ateliers, causeries, cours de soir, etc.) liées à la révision et au domaine langagier.
- Se faire connaître des maisons d'édition et obtenir leur reconnaissance quant aux compétences de nos membres.
- Au Québec, entre autres, peu de maisons d'édition, pour ne pas dire aucune, connaissent l'ACR et les compétences de ses membres. Cela est en partie dû à l'absence d'une reconnaissance officielle des compétences professionnelles de ses membres francophones. En effet, les maisons d'édition voient présentement en l'association, une forme de regroupement des professionnels de la révision au Canada, sans plus. Si l'on veut être connus, puis reconnus, des maisons d'édition et autres employeurs francophones au pays, nous ne pouvons négliger la création d'une forme de reconnaissance des compétences professionnelles de nos membres. L'autre raison majeure pour laquelle l'association est méconnue des employeurs francophones du pays est sa quasi-invisibilité (elle n'est plus présente au salon du livre de Montréal, par exemple).

À ces suggestions sur la visibilité de l'association, on a répondu qu'il est essentiel de connaître des personnes travaillant à l'université afin de percer le milieu universitaire. On estime qu'il en est de même pour les maisons d'édition. On souligne aussi qu'il est difficile de percer ces milieux en raison de la concurrence présente entre les universités. Enfin, on fait remarquer que le Conseil national d'administration est composé de bénévoles dont les tâches sont déjà énormes. Ce n'est qu'en disposant de la contribution d'un plus grand nombre de bénévoles que l'on pourrait travailler sur ce dossier.

Agrément : ang./fr.

- Ajouter la révision bilingue (comparative) aux principes directeurs et aux types d'agrément offerts, puis l'intégrer à la version de l'agrément francophone en temps et lieu.
 - Ce type de révision est une réalité quasi quotidienne des réviseurs de la francophonie canadienne. Une association qui reconnaît les compétences d'une variété de formes de révision ne peut se permettre de négliger l'aspect bilingue de la révision.
- Créer une version de l'agrément pour la révision de textes écrits en français.
 - Nous sommes conscients qu'il a fallu des années pour mettre sur pied l'agrément en anglais mais il demeure possible de partir de ces grandes lignes et balises pour combler le manque du côté francophone.
 - Une équipe de la section de la RCN est déjà prête à reprendre le travail de création de l'agrément en français. Une demande formelle en ce sens a été faite par M^{me} Carole Sigouin au cours de la discussion avec les membres francophones.

- Permettre l'agrément sur étude de dossier du professionnel langagier comme le font d'autres associations professionnelles et offrir aux membres le choix de devenir agréés soit sur l'étude de leur dossier, soit en passant un examen.
 - o Des membres anglophones ont aussi souligné ce désir lors de la discussion. La difficulté qui semble ressortir relativement à l'agrément de membres sur étude de dossier est la problématique de la présentation des dossiers, aussi vaste que variée, et le personnel bénévole supplémentaire nécessaire pour l'étude des dossiers, d'un bout à l'autre du pays.

Coût de l'adhésion : (ang./fr.)

- On propose une échelle tarifaire selon les catégories de membres et selon les services offerts à chacune de ces catégories. On souligne qu'il est injuste que les membres anglophones, qui ont la possibilité d'être agréés, paient le même prix que les membres francophones, qui n'ont pas cette possibilité. On suggère une grille tarifaire selon les services auxquels on accède, indépendamment de la langue de travail. On estime qu'une telle grille favoriserait le recrutement de nouveaux membres qui, autrement, pourraient se sentir rebutés par les frais d'adhésion actuels.
 - o D'autres membres ont fait valoir qu'il apparaît tout aussi injuste de faire payer aux membres anglophones agréés un prix plus élevé parce qu'ils sont agréés, car c'est comme si l'on faisait payer aux membres anglophones la qualité de leur travail et leur perfectionnement, bref, le prix de leur récompense. Au contraire, s'il y a une grille tarifaire à imposer, il faudrait plutôt récompenser les membres agréés en réduisant le coût de leur cotisation. Cependant, en agissant de la sorte, on revient au problème initial, soit d'exiger une cotisation équivalente pour les membres francophones, qui, pour l'heure, ne bénéficient pas d'autant de services que les membres anglophones.

Rabais pour les membres de l'ACR : (ang./fr.)

- La négociation de rabais sur les droits d'inscription pour les membres de l'ACR auprès d'universités et d'organismes canadiens qui donnent des formations d'intérêt pour les réviseurs serait avantageuse pour les membres et est souhaitée par ceux-ci. Pour négocier avec les universités, il est possible de passer par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC). En échange, l'ACR pourrait publier les publicités des cours de ces organismes ou universités dans ses publications, ses divers bulletins régionaux et sur son site Web. Un tel échange contribuerait à la visibilité de l'ACR et à la reconnaissance de ses membres.
- On propose également de tenter d'obtenir des rabais sur les services de communication, les ouvrages de référence et les logiciels utilisés par les professionnels du domaine langagier, et que les réviseurs sont susceptibles de se procurer.
- La section locale de la RCN est prête à négocier avec l'Université d'Ottawa si le bureau national ne peut négocier lui-même avec celle-ci.

Conférences-causeries :

- Puisque les conférences-causeries (programmes) fonctionnent bien et sont populaires auprès des membres, pourquoi ne pas inviter les membres des communautés universitaires, par le truchement de notre site Web, à venir à ces causeries? Des membres de l'association pourraient, à leur tour, participer aux causeries publiques offertes par les universités. Ce système d'échange ferait connaître l'association auprès des communautés universitaires qui sont composées d'étudiants mais aussi de professionnels diplômés qui retournent sur les bancs de leur *alma mater* pour perfectionner leurs habiletés professionnelles et se garder au fait des développements et des progrès relatifs à leur domaine de formation.

Qualité des conférenciers : (ang./fr.)

- Plusieurs d'entre eux veulent être payés pour donner leurs conférences ou ateliers de 1 h ou de 2 h. Comme l'association manque d'argent, il est difficile de trouver des conférenciers de qualité qui donnent un enseignement formateur. Ne serait-il pas avantageux de remettre une somme, même symbolique, à ces conférenciers? De cette façon, plus de gens proposeraient leurs services conférenciers et nous obtiendrions un meilleur choix d'ateliers. Au lieu d'offrir un atelier parce que c'est le seul que nous avons à offrir, nous pourrions choisir lequel vaut la peine d'être donné et ainsi n'offrir que des ateliers de qualité. Le taux de déception des participants aux ateliers serait moindre et, par le fait même, plus de gens seraient intéressés à participer aux ateliers. Ainsi, l'ACR serait reconnue pour ses ateliers de qualité, ce qui créerait de l'engouement chez les participants et donc, attirerait de plus en plus de nouveaux membres au sein de notre association.

Révision en groupe et Wiki de PBworks : (ang./fr.)

- Augmenter le nombre de possibilités et de services offerts aux membres en permettant la révision en groupe (Wiki de PBworks pour sites Web). Une version gratuite de Wiki est offerte sur le Web mais les capacités sont limitées. Il serait avantageux d'abonner tous les membres de l'ACR à ce service.
- La section de la RCN suggère de se renseigner auprès de PBworks sur la possibilité d'obtenir un abonnement pour l'Association dans son ensemble, ce qui permettrait à tous les comités d'un bout à l'autre du pays de posséder leur propre Wiki, peu importe la langue de travail. Cela réduirait aussi les frais d'abonnement de chaque région (le forfait payant étant plus complet que le forfait gratuit). La section de la RCN fonctionne présentement avec la version gratuite, qui n'est pas au nom de l'ACR mais au nom de l'une de ses membres, la version gratuite ne pouvant être au nom d'un collectif.

Conclusion :

Lors de cette discussion, plusieurs membres anglophones ont renchéri les demandes et suggestions des membres francophones en émettant, à leur tour, les mêmes souhaits que ceux exprimés par les membres francophones, notamment en ce qui concerne la visibilité de l'ACR

partout au Canada et dans la communauté professionnelle du monde langagier, l'agrément sur étude de dossier, les rabais pour nos membres, ainsi que la qualité des conférenciers bénévoles. Les attentes des membres sont donc les mêmes, pour la plupart, que l'on appartienne à la communauté francophone ou anglophone.

On souligne, par ailleurs, que la présence du français dans les communications de l'ACR, notamment celles relatives au congrès, n'existe que depuis l'an 2000. La qualité des communications francophones s'améliore sans cesse depuis et n'est en rien comparable à ce qu'elle était dix ans plus tôt.

Puisqu'un nombre restreint de membres étaient présents lors de la discussion, nous invitons maintenant tous les membres de l'association à partager leurs suggestions et solutions sur le forum de discussion avant le mois de février 2011.